

TARIFS VALABLES A COMPTER DU 1er JANVIER 2026

(non assujetti à la TVA selon l'art 293 B du CGI)

FORMATIONS	EPRÉUVES D'ADMISSIONS		Financement Région (VD)			Financement Employeur ou CPF, Transition Pro...		Financement Personnel	
	Dossier	Oral admission (* exonération pour les boursiers de l'année en cours)	Frais réglés par l'apprenant			Frais réglés par l'employeur		Frais réglés par l'apprenant	
			Frais inscription et scolarité EPSS	Droits inscription université ⁽¹⁾	Frais pédagogiques pour l'intégralité de la formation	Droits inscription université ⁽¹⁾	Frais pédagogiques pour l'intégralité de la formation	Droits inscription université ⁽¹⁾	Frais pédagogiques pour l'intégralité de la formation
Éducateur Spécialisé ⁽²⁾		45 € *	600 €/ an	178 €/an	0 €	178 €/an	21 997 €	178 €/an	15 398 €
Assistant de Service Social ⁽²⁾		45 € *	600 €/ an	178 €/an	0 €	178 €/an	21 997 €	178 €/an	15 398 €
Éducateur de Jeunes Enfants ⁽²⁾		45 € *	600 €/ an	178 €/an	0 €	178 €/an	21 997 €	178 €/an	15 398 €
Moniteur Éducateur		45 € *	100 €/ an		0 €		13 775 €		9 643 €
Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale		45 € *	100 €/ an		0 €		13 775 €		9 643 €
Accompagnant Educatif et Social		45 € *	100 €		0 €		7 088 €		4 962 €
Assistant Familial							3 920 €		
CAFERUIS	30 €	130 €					7 600 €		6 840 €
CAFERUIS / Master 1 EPDIS ⁽³⁾	30 €	130 €					8 178 €		7 360 €
Coordonnateur							2 415 €		1 691 €
Accompagnement VAE ⁽⁴⁾ :	Via et hors France VAE : 25 h						1 875 €		1 500 €
DEES ⁽⁵⁾ / DECESF ⁽⁵⁾ /	Via France VAE : 30 h						2 250 €		1 800 €
DEASS / DEEJE /	Via France VAE : 35 h						2 625 €		2 100 €
CAFERUIS							Forfait/jour selon projet et		
Formation Continue intra (15 personnes maxi)									

(1) Droits d'Inscription à régler à CY Cergy Paris Université pour la licence sciences de l'éducation - Tarif publié par décret (2 895 € pour les étudiants hors union européenne)

(2) Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) obligatoire : 105 € par année scolaire en 2025

(3) Des frais de VAPP d'un montant de 270 € (à régler à l'INSPE de Versailles) s'appliquent si le salarié n'est pas titulaire d'un diplôme bac + 3

(4) Pour les accompagnements hors France VAE, merci de vous rapprocher de l'EPSS

(5) DEES et DECESF : Les frais de jury d'un montant de 250 € sont à régler directement au certificateur. Ils ne sont pas inclus dans le tarif.

La mobilisation du CPF implique une participation financière obligatoire de 103,20 € au 1er janvier 2026

APPRENTISSAGE : pour toute demande contacter le CFA de CY cfa@cyu.fr